

Bulletin supplémentaire Mars 2020 – Encadré 2

Mise au point sur le COVID-19 et les enfants traités par un traitement immunosuppresseur

GPIP, Infovac-France, SOFREMIP

Mise à jour : 3 mars 2020

Pour les enfants traités avec des médicaments immunosuppresseurs pour une maladie inflammatoire chronique (lupus, AJI, maladie de Crohn, etc), les données actuelles parcellaires semblent rassurantes, même dans ce contexte. A ce jour, il n'y a pas de cas grave d'infection à coronavirus décrit chez l'enfant sous immunosuppresseur dans la littérature.

Néanmoins, par précaution, il est recommandé dans cette population particulière :

- D'éviter les contacts rapprochés avec les personnes souffrant d'infections respiratoires aiguës
- D'éviter les contacts rapprochés avec toute personne souffrant de toux et de fièvre
- Les personnes souffrant d'infection respiratoire aiguë doivent suivre les gestes barrières (maintenir la distance, tousser ou éternuer dans un mouchoir ou vêtement et se laver les mains) et porter un masque respiratoire chirurgical au contact de l'enfant sous immunosuppresseur
- Se laver les mains régulièrement en utilisant un gel hydro-alcoolique ou du savon et de l'eau, notamment après contact direct avec une personne malade (ou dans son environnement)
- Mettre à jour le vaccin contre la grippe si ce n'est déjà fait, les co-infections grippe + coronavirus semblant plus graves que l'infection à coronavirus seul
- Vacciner contre la grippe l'entourage de l'enfant sous traitement immunosuppresseur
- **Il ne faut en aucun cas arrêter le traitement immunosuppresseur** sans avis du médecin spécialiste, pour éviter le risque d'une poussée de la maladie inflammatoire sous-jacente
- En cas de symptômes respiratoires, nous conseillons de prendre contact rapidement avec un médecin. Les patients doivent toujours conserver les détails de leur diagnostic, leurs médicaments, leurs dossiers médicaux, le nom de leur médecin spécialiste (et/ou autres médecins disponibles), en cas de soins médicaux urgents

Nous recommandons en outre de rester attentif aux informations provenant des autorités nationales de santé publique et des déclarations des centres régionaux de prévention et de contrôle des maladies.